



Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

En 2020 la liste que j'ai conduite pour briguer la mairie du Gosier, fort d'un projet innovant volontaire et en rupture avec un passé pesant, a remporté avec brio les élections devançant de plus de 2000 voix le candidat suivant.

*C'est 49,97% de suffrages qui se sont exprimés en faveur de notre liste sur 9841 votants **dans des conditions légales**. C'est la moitié des électeurs qui ont choisi de nous faire confiance. C'est-à-dire que 4724 Gosiériens ont voté en faveur de la liste que je conduisais.*

La défaite a été dure pour nos adversaires qui sont devenus notre opposition. Malgré un triomphe démocratique sans appel, la défaite a rendu amer les membres de l'opposition et, au fil du temps, cette amertume se transforme en haine, en violence verbale, bref en méchanceté.

Un triste spectacle anti démocratique est proposé aux Gosiériens. Il faut donc que cesse cet acharnement.

Mettre un terme au harcèlement, aux insultes et aux menaces que nos élus de la ville du Gosier subissent depuis deux ans !

Alors que la loi protège les élus, nous n'avons pas voulu nous inscrire dans cette posture victimaire. Mais à subir très régulièrement des assauts d'une rare violence, je dois protéger mes élus et moi-même en actionnant le levier juridique à la disposition des élus.

Oui, je dois constamment faire face à des agressions verbales, des diffamations médiatiques. Je l'assume.

Mais que cela se répercute également sur nos collègues élus est inadmissible ! C'est une chose de vouloir servir le peuple mais de se faire lyncher en permanence, est autre chose ! Il faut que cela cesse !

Voilà deux ans que les élus du Gosier sont régulièrement victimes de faits de harcèlement moral, d'intimidation, de menaces, d'insultes publiques et de propos diffamatoires concernant leur vie privée publique et professionnelle.



*Discours du maire du Gosier, Cédric CORNET
Conseil municipal du 10 novembre 2022*

Personne n'est dupe quant à la vélocité d'une justice qui est zélée quand il s'agit de diligenter des investigations sans fondement réel, sur simple délation. Les convocations ne cessent de pleuvoir sur le personnel et les élus.

Mesdames, messieurs, vous me connaissez, vous me savez respectueux et épris de justice, je milite en faveur d'une justice équitable. Je serai toujours contre un acharnement qui remplit les colonnes des torchons et fait les choux gras de certains journalistes qui devraient se reconvertir en éboueurs.

La situation de la Guadeloupe est trop critique, elle est trop grave pour empêcher aux bonnes volontés de travailler pour le mieux être de chaque Guadeloupéen. Comme par exemple de travailler pour que l'eau coule à nouveau dans les robinets en quantité et qualité.

Et pour faire court laissez nous travailler ! Vous nous jugerez sur notre bilan.

Je prends exemple de cette élue qui, au mois d'août dernier, s'est dite attaquée dans le cadre de ses fonctions. Des vidéos d'elle, prises à son insu dans un cadre privé, ont été diffusées sur les réseaux sociaux, en entretenant la confusion entre ses activités professionnelles et ses loisirs personnels.

Cela devient insoutenable pour des mères et pères de famille de vivre dans la peur constante que l'on porte un jour atteinte à leur vie. Ce sont des faits d'une gravité particulière de nature à engager la responsabilité pénale de leurs auteurs.

C'est dans un climat hostile et pesant que les élus du Gosier exercent chaque jour dans l'intérêt de la population.

La protection des élus fait partie intégrante des nombreux engagements que je me suis promis d'honorer durant mes fonctions.

Il est donc primordial pour moi, en tant que Maire du Gosier et représentant des élus, de faire tout ce qui est en mon pouvoir pour protéger ceux qui siègent à mes côtés et qui m'ont fait confiance.

De ce fait, à l'issue de la séance du Conseil municipal en date du 10 novembre 2022, nous avons décidé que la protection fonctionnelle était accordée aux élus de la ville du Gosier concernant toutes les menaces tenues à leur encontre, dans le cadre de l'exercice de leur mission électorale.



*Discours du maire du Gosier, Cédric CORNET
Conseil municipal du 10 novembre 2022*

Mesdames, messieurs, il est temps d'avoir un comportement à la hauteur de nos responsabilités politiques.

Nous avons été élus par des citoyens qui font confiance à nos capacités de prise de décision, d'engagement, qui croient en nos compétences et qui mettent entre nos mains leurs espoirs quotidiens.

Nous ne pouvons pas les décevoir.

Notre commune ne doit pas être le théâtre d'actions abjectes et dégradantes. Cette persécution ne peut plus continuer.

À tous ceux qui voient en cette situation une opportunité de récupération politique, cela est indigne.

Je dénonce le comportement infâme de l'opposition face à ces ignominies. Ceux-ci adoptent des méthodes anti-démocratiques. Les élus sont hués dans l'exercice de leur fonction. Il est temps que toutes ces attaques cessent dans l'intérêt de notre ville le Gosier. Nous avons le devoir de donner l'exemple et non d'offrir un si triste spectacle à notre population et à la Guadeloupe et au-delà.

J'appelle donc l'opposition et à faire preuve de discernement et de bon sens.

*Ne leur en déplaise ! Nous avons été élus démocratiquement sur la liste "**Au service de la population**" pour le mandat de 2020-2026. Force doit être donnée à la loi et à nos institutions et nous entendons assumer notre mandat jusqu'à son terme au service des Gosiériennes et des Gosiériens.*

Cédric CORNET
Maire du Gosier